

Lettre ouverte à Frédéric Mitterrand

Par Le Parti Pirate
Jeudi, 03 Septembre 2009

Monsieur le Ministre,

Nous vous savons tous homme de culture et cinéaste de renommée — renommée qui s'étend même au-delà des frontières de notre beau pays. Lorsque les clefs de la Villa Medici vous furent échangées contre celles de la Rue de Valois, nous avouons avoir espéré, dans un élan d'enthousiasme, que vous sauriez donner aux débats actuels une élévation et une pertinence qui avaient pu faire défaut à vos prédécesseurs.

Hélas, une fois encore, nous devons constater à notre grand regret que les Ministres de la Culture se suivent et finissent par se ressembler, surtout sur une question aussi essentielle que celle de l'évolution du droit d'auteur dans la société d'aujourd'hui. Créer une commission de plus ? Vraiment ? Est-ce là votre réponse, que de donner une nouvelle fois un blanc-seing aux industriels de la culture pour formuler leurs desideratas ? Olivettes vous manquait, voici Zelnik ; de la Fnac on passe à Virgin, la belle affaire.

Ce serait risible si moins désolant. Ainsi, vous assimilez les citoyens d'Internet (que nous sommes tous) à des « absolutistes de l'internet libre ». Nous avons relevé ce terme d' « absolutisme » avec consternation, tant nous savons où mène ce type de sophisme : « La liberté c'est l'esclavage, la guerre c'est la paix, l'ignorance c'est la force », écrivait Georges Orwell dans sa satire du totalitarisme. Vraiment, monsieur Mitterrand ? Les citoyens s'inquiètent pour l'avenir de leurs libertés civiques, et vous n'avez mieux à leur répondre ?

Sachez, monsieur le Ministre, qu'Internet est libre par essence et n'appartient à personne. C'est un lieu d'échange, de vie et de citoyenneté. Les citoyens d'Internet, grâce auxquels et pour lesquels un mouvement comme le nôtre rencontre toujours plus de succès, ne sont pas des utopistes. Loin s'en faut, ils sont même pour la majeure partie très pragmatiques : Internet n'est pas qu'un monde virtuel, mais favorise également les échanges commerciaux et les transferts d'information dans notre monde bien réel. D'ailleurs les plus grandes entreprises ont massivement recours au protocole bittorrent et aux réseaux cryptés pour leur échanges de données sécurisées ; faut-il les entraver également ?

Lettre ouverte à Frédéric Mitterrand

Par Le Parti Pirate
Jeudi, 03 Septembre 2009

Ainsi vous persistez, monsieur, là où tout le monde vous l'a prouvé, là les plus hautes instances de la république vous l'ont montré, là où le sens civique, ou à défaut le simple bon sens, vous le clamerait haut et fort, vous persistez donc, à vouloir voir en la loi HADOPI un texte admissible, pire, « nécessaire » ? Ce serait à se demander si vous avez réellement pris connaissance du texte en question, que vous présentez comme un « dispositif pédagogique » là où vos compatriotes s'accordent à y voir une hideuse machine à répression, au mépris des droits civiques et des fondements de notre démocratie.

Pourquoi cet acharnement ? Pourquoi cette hâte ? Les moyens de contournement, dont vous reconnaissez l'existence, ne seraient utilisés selon vous que par « une infime minorité » d'internautes. Si tel est le cas, d'où vous vient cet empressement à vouloir renforcer la loi ? Faut-il croire que cette volonté émanerait de plus haut ?

De nombreuses questions se posent, auxquelles nous aurions aimé que vous apportiez des réponses claires. Nous sommes prêts, monsieur le Ministre, à vous apporter notre éclairage pour vous aider à comprendre les tenants et aboutissants de ces problématiques complexes.

Citoyennement vôtres,

Le Parti Pirate.